

FRAIS DE COURTAGE*

» Euronext (Paris, Amsterdam et Bruxelles)
et bourses étrangères¹

0,30%
minimum 15€

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)*

» Commission sur encours (par jour / position)
» Report (par position)

0,023%
0,24% minimum 11,90€

OPCVM SÉLECTION

» Sélection 0 % frais² (par souscription / rachat)
» Euroclear (par souscription / rachat)
» Non Euroclear (par souscription / rachat)

0€
15€
50€

SERVICES INCLUS

» Droits de garde, abonnement et tenue de compte
» Aide et Assistance téléphonique Salle des Marchés (numéro de téléphone dédié)
» Ordre transmis par téléphone
» Ordre non exécuté ou annulé
» Service Infos d'Experts³
» Logiciel d'analyse graphique Wincharts
» Accès plateforme transactionnelle TradeBox
» Accès au site sur téléphone portable
» Cours en streaming
» MobilAlert (20 alertes programmées ou déclenchées / mois)⁴
» Morning Meeting
» Séminaires de formations aux techniques boursières
» Avis d'opération et relevés par voie postale et Internet

inclus
inclus

OPÉRATIONS ADMINISTRATIVES OFFERTES**

» Virement d'espèces vers une autre banque en France ou à l'étranger
» Transfert de titres cotés en France ou à l'étranger
» Opération sur titres français dématérialisés (souscription, conversion, attribution)
» Mouvement sur titres français dématérialisés
» Demande de passage de titres au nominatif
» Suivi du risque et des engagements
» Frais de clôture de compte
» Frais de changement de tarifs
» Recommandé réglementaire
» Télégramme réglementaire
» Recherche administrative

offert
offert

AUTRES PRESTATIONS

» Ordre TAL (Trading At Last) exécuté⁵
» Accès au logiciel ProRealTime⁶
» Soldes espèces et titres débiteurs
» Autres prestations non notifiées sur l'annexe

supplément 1 €
15 € / mois
EONIA + 2 %
tarification spéciale

Contactez nos chargés de clientèle au **01 56 88 40 40** pour toute information complémentaire.

Ces tarifs sont indiqués toutes taxes comprises et hors Taxe sur les Transactions Financières. ¹ Les bourses étrangères concernées : Francfort, Londres, Milan, Madrid, USA et Canada ; pour les autres places, nous consulter. ² Tarif applicable sur la sélection de fonds éligible au tarif 0 % frais disponible sur www.boursedirect.fr. ³ Ce service ne constitue pas un conseil en investissement au sens du Code Monétaire et Financier et du règlement général de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers). ⁴ Au-delà des 20 alertes par mois, le tarif de 0,25 € par alerte déclenchée et 0,50 € par alerte programmée s'applique. ⁵ Pour les ordres TAL transmis par téléphone, seul le supplément téléphonique est appliqué. ⁶ 15 € / mois débité sur votre compte. Tout mois commencé est dû.

⁷ Les frais de courtage s'entendent par jour d'exécution en cas d'exécution fractionnée d'un ordre sur plusieurs jours de bourse.

** Toute utilisation abusive de ces opérations fera l'objet d'une facturation.